

En octobre, j'entretiens mon fossé !

Les fossés, ou crastes, jouent un rôle majeur dans la gestion des eaux pluviales sur le Bassin d'Arcachon. Le territoire est le réceptacle d'un large bassin versant dont chaque goutte transite par nos sols. Pour assurer un bon écoulement de l'eau et ainsi éviter les inondations, il est crucial de bien entretenir ses crastes / fossés. Le SIBA participe à la gestion des ouvrages sur les parcelles publiques, mais 286 km de fossés se situent sur des terrains privés dont l'entretien est de la responsabilité du propriétaire !

Voici donc les quelques bons réflexes à mettre en oeuvre pour ne pas se retrouver les pieds dans l'eau... et protéger le Bassin d'Arcachon

La plaquette explicative complète sur ce lien -> <https://fr.calameo.com/read/000024421a9c67ec0623c?page=3>

ENTRETIEN SA CRASTE : quand et comment ?

QUAND ?	COMMENT ?
 2x/an 2 fois / an : au début du printemps / au début de l'hiver	Ramassez les « embâcles » = les feuilles mortes, les branches d'arbres, les débris... Si un objet important arrive dans la craste après une grosse pluie par exemple (pneu, plastique, bâche), il convient de le retirer immédiatement.
 1x/an 1 fois / an ou plus en fonction de la végétation. De préférence en automne.	Fauchez les plantes à l'intérieur du fossé qui peuvent entraver l'écoulement, en pensant à en extraire les coupes pour son voisin du bas. Attention : ne pas retourner la terre : les racines favorisent la tenue des talus.
 Tous les 5 à 10 ans en automne	Élaguer les branches basses et pendantes au-dessus de la craste. Curer la craste par tronçon maximum de 100 m de long : c'est à dire rétablir sa profondeur et sa pente d'origine en enlevant les dépôts de terre, de sable et de vases accumulés.

CE QU'IL NE FAUT JAMAIS FAIRE



Ne pas arborer vos talus (et jardins) de plantes exotiques qui deviennent envahissantes comme les jussies et les griffes de sorcières.



Ne pas déposer ou laisser des déchets verts dans la craste : dans le temps, ces déchets deviennent de l'humus. Le colmatage augmente la fréquence des opérations de curage.



Ne pas construire trop près des talus. Le risque est de les déstabiliser et de les voir s'effondrer dans la craste.

CE QU'IL NE FAUT JAMAIS FAIRE



Ne pas surcreuser les crastes afin d'éviter les points bas et les rétentions d'eau.



Ne pas mettre du grillage ou des grilles en travers de la partie basse de la craste : c'est un barrage en devenir.



Ne pas utiliser de produits chimiques (herbicides, pesticides...).